

CADRE

- Dans le cadre du service public numérique de l'éducation, le ministre de l'éducation nationale a placé toute sa confiance dans le CNED pour qu'un dispositif complet d'aide, de soutien et d'accompagnement aux élèves soit massivement disponible à la rentrée 2013. Ce dispositif a été développé en partenariat avec les académies de Poitiers, Toulouse et Versailles, entre janvier et juillet 2013.
- Le CNED est un établissement public national à caractère administratif placé sous la tutelle des ministres de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur et de la recherche. Opérateur de l'État pour l'enseignement à distance et le e-learning, le CNED est au cœur de l'innovation pour permettre à chacun d'apprendre et de se former avec les technologies d'aujourd'hui : élèves, étudiants, enseignants, professionnels.
- L'originalité du dispositif réside dans **l'articulation : présentiel et en ligne**. Il nécessite l'implication des chefs d'établissement et de leurs équipes pédagogiques.
- L'élève peut être accompagné dans l'établissement en présentiel mais aussi en mobilité à distance à son domicile. C'est donc **un dispositif d'hybridation original et novateur**.

OBJECTIFS DU DISPOSITIF

- **Déployer le dispositif pour 30 000 élèves de 6^e dès la rentrée 2013** dans les 1 085 collèges de l'éducation prioritaire et dans les 20 collèges numériques pilotes, en Métropole et en Outre-mer et les établissements ayant participé à l'incubation.
- Proposer à chaque élève en difficulté **un accompagnement individualisé et personnalisé** (chaque élève est identifié par l'équipe enseignante de l'établissement en début d'année scolaire).
- **Rendre l'élève acteur et autonome** en lui permettant d'utiliser un service en ligne tout en lui assurant **la présence d'un enseignant-référent** à ses côtés dans son établissement. Et pour 25% des élèves, un accompagnement complémentaire par **un enseignant-tuteur CNED en ligne** (collège/maison).
- **Mettre à disposition de chaque élève des ressources numériques adaptées à son niveau** : tests, fiches de cours, exercices...
- **Aider les enseignants à tirer parti des potentialités du numérique et de sa complémentarité avec l'enseignement en classe.**



CARACTÉRISTIQUES DU DISPOSITIF

Le dispositif d'accompagnement est organisé en trois volets :

1 - Un accompagnement dans l'établissement

- Dans chaque établissement, **un enseignant-référent prend en charge et encadre un groupe de 15 élèves maximum** sur des plages horaires spécifiques, dans une salle équipée d'ordinateurs et d'une connexion internet.
- L'élève se connecte **au site de soutien scolaire D'COL et travaille 2 heures par semaine** avec l'appui permanent de son enseignant-référent (2 sessions d'une heure sur une trentaine de semaines sur l'année scolaire).

2 - Un tuteur Cned en ligne

- En complément, 25% des élèves peuvent également bénéficier de l'accompagnement d'un enseignant-tuteur du CNED via un service d'échanges en ligne asynchrone, sur proposition de l'équipe pédagogique de l'établissement.

3 - Un site de soutien scolaire

- Le dispositif en ligne du CNED regroupe un ensemble de contenus permettant de mettre en place des parcours personnalisés interactifs, adaptés à chaque élève, son niveau, ses difficultés et ses besoins de remédiation.
- Pour les élèves bénéficiaires (inscrits au CNED), le service reste accessible 7j/7, 24h/24. Il s'agit donc de proposer à l'élève un prolongement de l'accompagnement hors de l'établissement scolaire, avec un accès aux ressources depuis son domicile (implication des parents) ou tout autre point d'accès à internet.



ÉVALUATION DU DISPOSITIF

Le dispositif sera évalué par la Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (DEPP) en deux temps :

- une étude pilote sur l'année scolaire 2013/2014, auprès d'une quarantaine de collèges ayant mis en place le dispositif, afin de caractériser les élèves, apprécier le ressenti des différents acteurs et identifier les premiers effets éventuels ;
- une étude d'impact sur l'année scolaire 2014/2015 auprès d'une soixantaine de collèges afin d'évaluer l'incidence du dispositif sur les élèves et apprécier leur ressenti.



CALENDRIER

- **A partir du 16 septembre 2013**
Envoi des identifiants/mots de passe aux chefs d'établissement pour connexion au site d'inscription des élèves et des enseignants-référents.
- **Du 16 au 30 septembre 2013**
Inscription des élèves au dispositif D'COL.
- **1^{er} octobre 2013**
Ouverture du dispositif D'COL.